

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 261/00

ÉFAI – 000567 – AMR 13/014/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ARGENTINE Luis Alberto Bordón et Miriam Medina Bordón, parents de Sebastián Bordón

Londres, le 4 septembre 2000

Les parents de Sebastián Bordón, un adolescent de dix-huit ans qui a « disparu » après avoir été confié à la garde de la police et qui a par la suite été retrouvé mort, auraient reçu des menaces par téléphone et été harcelés alors que s'ouvrait le procès des personnes accusées d'avoir tué leur fils. Amnesty International est préoccupée par leur sécurité.

Le procès s'est ouvert en audience publique le 24 août à San Rafael, ville de la province de Mendoza. Sept policiers et deux civils sont accusés d'être impliqués dans le meurtre de Sebastián Bordón, dont le corps meurtri a été retrouvé le 12 octobre 1997, onze jours après qu'il eut été porté manquant.

Le 31 août, les avocats représentant la famille Bordón auraient reçu trois appels téléphoniques au cours desquels un correspondant anonyme aurait fait allusion au procès. M. et Mme Bordón auraient également reçu des appels anonymes à leur domicile, bien que leur numéro de téléphone ne figure pas dans l'annuaire. Le correspondant aurait demandé à parler à « *maman et papa* » tandis que retentissaient des sirènes de police. Selon certaines sources, le 28 août, jour où Luis Alberto Bordón devait témoigner devant le tribunal, des hommes soupçonnés d'être des policiers en civil dans un véhicule banalisé ont surveillé le domicile des Bordón.

Amnesty International estime que les manœuvres de harcèlement dont sont victimes les parents de Sebastián Bordón sont directement liées aux efforts accomplis par ceux-ci pour voir traduire en justice les personnes impliquées dans le meurtre de leur fils. Les avocats représentant la famille Bordón ont dénoncé publiquement ces menaces et ont porté plainte auprès du procureur fédéral.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre d'un voyage scolaire, Sebastián Bordón, élève du secondaire âgé de dix-huit ans, se rendait de la capitale, Buenos Aires, dans la province de Mendoza lorsqu'il a été porté manquant. Il a été vu vivant pour la dernière fois le 2 octobre 1997, alors qu'il avait été confié à la police de la province de Mendoza, ayant décidé de ne pas poursuivre le voyage parce qu'il se sentait déprimé. On est demeuré sans nouvelles de cet adolescent pendant onze jours, puis son cadavre a été retrouvé le 12 octobre 1997. Les marques que portaient son corps indiquaient qu'il avait été roué de coups. Une enquête sur sa « disparition » et sur sa mort a été ouverte après que ses parents, qui avaient reçu des menaces de mort anonymes, eurent porté plainte.

ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / lettre exprès / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue)
:

– faites part de vos inquiétudes quant à la sécurité de Luis Alberto Bordón et de sa femme Miriam Medina, les parents de Sebastián Bordón, ceux-ci ayant reçu des menaces par téléphone et un véhicule suspect ayant été aperçu à proximité de leur domicile, à San Rafael ;

– dites-vous préoccupé par le fait que ces menaces semblent liées aux démarches juridiques qu'ils ont entreprises en vue d'apprendre la vérité au sujet de la mort de leur fils et d'obtenir réparation ;

– demandez instamment aux autorités de prendre des mesures appropriées et efficaces en vue de garantir la sécurité de M. et Mme Bordón et de veiller à ce que les personnes devant participer au procès puissent le faire sans avoir à craindre d'être victimes de manœuvres d'intimidation ;

– exhortez les autorités à ouvrir une enquête sur les menaces dont M. et Mme Bordón ont fait l'objet et à traduire en justice les responsables présumés.

APPELS À :

Ministre de la Justice et de la Sécurité de la province de Mendoza :

Ministro de Justicia y Seguridad de la Provincia de Mendoza
Dr. Leopoldo Manuel Orquín
Salta 672, Godoy Cruz
5501 Mendoza, Argentine
Fax : 54 261 449 9083
Formule d'appel : *Sr. Ministro, /* Monsieur le Ministre,

Gouverneur de la province de Mendoza :

Sr. Gobernador de la Provincia de Mendoza
Sr. Roberto Iglesias
Casa de Gobierno
5500 Mendoza, Argentine
Fax : 54 261 449 2142 / 54 261 449 2143
Formule d'appel : *Sr Gobernador /* Monsieur le Gouverneur,

Ministre argentin de la Justice et des Droits humains :

Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos
Dr. Ricardo Gil Lavedra
Ministerio de Justicia y Derechos Humanos
Sarmiento 329, 5o. Piso
1041 Buenos Aires C.F.
Argentine
Fax : 5411 4328 5395
Formule d'appel : *Senor Ministro, /* Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Journal de la province de Mendoza :

Diario Los Andes
Avenida San Martin 1049
5500 Mendoza, Argentine
Fax : 54 261 420 2011

Journal national :

Diario Clarín
Tacuarí 1846
1139 Buenos Aires, Argentine
Fax : 54 11 4309 7200

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 16 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*